

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 6

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'adhésion de la Suisse à l'ONU:

Déclaration à la presse du Conseiller fédéral Pierre Aubert après la votation fédérale du 16 mars 1986

Le Peuple et les Cantons se sont prononcés aujourd'hui sur notre adhésion aux Nations Unies, comme le veut la Constitution fédérale. Le Peuple et les Cantons ont refusé cette adhésion. Le Conseil fédéral regrette cette décision, mais respecte la volonté librement exprimée par le souverain.

Malgré ce vote négatif – la campagne qui l'a précédé l'a confirmé – les fondements de notre politique étrangère n'ont pas été mis en cause. Pour le Conseil fédéral, la neutralité permanente et armée, la solidarité avec la communauté internationale, ainsi que l'universalité des relations extérieures et la disponibilité de la Suisse – notamment en matière de bons offices – continueront de déterminer nos relations avec les autres Etats. De même, nous continuerons à nous engager en faveur de la promotion et du respect du droit international et des droits de l'homme.

La non-adhésion de la Suisse à l'ONU prive notre pays d'un instrument que le Conseil fédéral et les Chambres fédérales jugeaient important pour la conduite de notre politique étrangère. Cette non-adhésion aux Nations Unies constitue dans le monde d'aujourd'hui un désavantage qu'il ne sera guère possible de compenser intégralement. Le Conseil fédéral n'en continuera pas moins à mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les intérêts et les points de vue de la Suisse dans le monde, tant sur le plan bilatéral que dans les organisations inter-

nationales dont nous sommes membre.

Il a la ferme volonté de maintenir son engagement et de poursuivre sa coopération avec les organisations internationales. Cela fait

partie intégrante de notre politique étrangère et répond à ce que la communauté internationale peut attendre de notre pays. ●

Adhésion à l'ONU: Non

16 mars 1986: Le peuple a voté contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU (non 75,7%, oui 24,3%).

Deux précautions valent mieux qu'une



Photo des deux Mythen/SZ

épargner:

Un placement sûr en francs suisses.
Rendement raisonnable.

et s'assurer:

Appui financier en cas de perte des moyens d'existence à la suite d'événements politiques.
Garanti par la Confédération suisse

Pour de plus amples informations adressez-vous au:

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

6, Gutenbergstrasse
CH-3011 BERNÉ

Jusqu'au 31 décembre 1986:

Echange des anciens permis de conduire

Les permis de conduire qui ont été établis avant le 1^{er} juillet 1977 doivent être remplacés, jusqu'à la fin de cette année, par des nouveaux documents. L'échange s'effectue sur présentation personnelle auprès de l'office cantonal de la circulation compétent pour le lieu figurant sur le permis (dernier domicile ou adresse d'une personne de contact: famille, amis etc.). En plus de l'ancien permis de conduire (original), une ou deux photos de passeport sont exigées, selon le canton. Celui qui ne peut se rendre personnellement en Suisse, est prié de se renseigner par écrit auprès de l'office cantonal de la circulation compétent. ●

DFAE/Service des Suisses de l'étranger

Prescriptions plus sévères sur les gaz d'échappement

Le Conseil fédéral a décidé d'introduire, dès le 1^{er} octobre 1987 pour les voitures de tourisme, et dès le 1^{er} octobre 1988 pour les véhicules utilitaires légers, des prescriptions sur les gaz d'échappement aussi sévères que les normes en vigueur aux Etats-Unis depuis 1983 (normes US83).

Ces mesures représentent un pas important pour l'amélioration de la qualité de l'air. En les introduisant, la Suisse se place à cet égard, aux côtés de l'Autriche, en tête des Etats européens.

L'application des nouvelles normes n'est réalisable, compte tenu des possibilités techniques actuelles, que moyennant l'emploi de catalyseurs à trois voies avec sonde lambda. Du fait que les catalyseurs impliquent l'utilisation

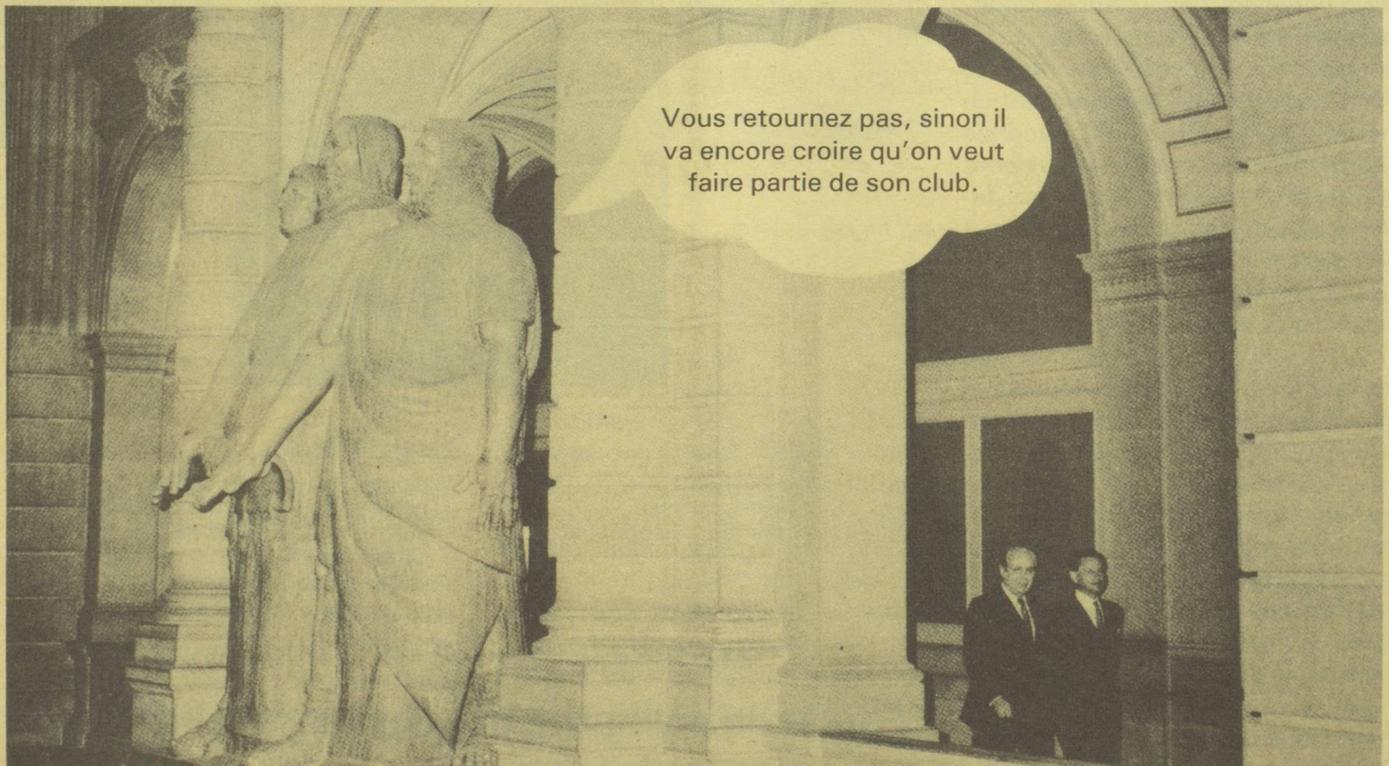
d'essence sans plomb, le Conseil fédéral ne pouvait pas mettre en vigueur les normes US83 tout de suite, mais il devait attendre un approvisionnement suffisant des Etats voisins en essence sans plomb. ●

DFJP/Service d'information et de presse

Prochaines votations fédérales

28 septembre et 7 décembre 1986

Les objets suivants sont prévus: Arrêté sur le sucre (référendum), initiatives en faveur de la culture et protection des locataires avec contreprojets, initiatives pour la protection contre les licenciements et la formation professionnelle. La répartition définitive pour les diverses dates n'est pas encore décidée. ●



Au sujet de la votation du 16 mars: M. Perez de Cuellar, Secrétaire général de l'ONU (à gauche), lors de sa visite en juillet 1985 au Palais fédéral, accompagné du Chef du Protocole, l'Ambassadeur Manz (tiré du «Nebelspalter»; Photo: Michael von Graffenried).



Gérer votre restaurant, c'est notre métier.



Votre succès dans votre branche, vous le devez à la compétence mise au service de vos clients. C'est votre métier et vous l'accomplissez parfaitement !

La gestion de votre restaurant, c'est également un métier ; un métier qu'EUREST exerce depuis 15 ans dans des centaines de restaurant d'entreprises et dans 18 pays...

La gestion de votre restaurant, dans le respect du budget, et la satisfaction de votre personnel méritent bien l'efficiency et l'expérience d'EUREST.

EUREST
Société Européenne de Restauration
14, rue d'Athènes 75009 Paris - Tél. : 281.91.51

Grand concours de photographies organisé par le Messenger Suisse

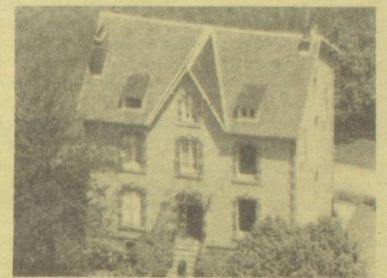
La Photo du Premier Août

Pour répondre au désir manifesté par certains de nos abonnés lors de notre sondage d'opinion du mois de janvier, nous ouvrons ce concours à tous nos abonnés et amis et en particulier aux membres des nombreuses sociétés suisses de France. Ces dernières, comme nous l'annonçons dans ce n°, commémorent à diverses dates notre Fête patriotique, sujet qui vous permettra d'exercer facilement vos talents de photographes amateurs.

Un jury récompensera les dix meilleures photos, noir et blanc ou couleurs.

Dernier délai de réception des documents : 30 août 86. à la Rédaction du Messenger Suisse, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris.

Immobilier



Centre 50 kms, Nord Limoges

conviendrait pour profession libérale ou artisanale, dans canton tous commerces, sur 1 hectare, belle **maison bourgeoise, 400 m² sur 4 niveaux** : sous-sol aménagé, chauffage central fuel + bois.

Rez-de-chaussée, 1 cuisine aménagée, 2 salles à manger, 1 salon, WC
1^{er} : 4 chambres, cabinet de toilette, douche, 1 salle de bains, WC.

2^e : 4 chambres, 2 cabinets de toilette 2 WC. Tout confort. Garage 4 voitures avec grenier.

Prix : 1 200 000 F

Tél. : (16) 55.62.64.67

La Suisse à 60 minutes. A partir de 725 F.

Aller-retour en classe Economy*

de Paris	à Genève	725 F.	de Marseille à Genève	990 F.
	à Zurich	875 F.	à Zurich	1210 F.
	à Bâle-Mulhouse	1020 F.	à Bâle-Mulhouse	1455 F.
de Nice	à Genève	1080 F.	de Toulouse à Genève	1165 F.
	à Zurich	1380 F.	à Zurich	1460 F.
	à Bâle-Mulhouse	1380 F.	à Bâle-Mulhouse	1460 F.

Une base avantageuse pour tous arrangements en Suisse, pour individuels et groupes, pour des réunions, séminaires et congrès.

* sous réserve de modifications.
Tarifs soumis à des conditions particulières d'application.

swissair

28^e Congrès de l'Union des Suisses de France

Ce congrès, très bien préparé, fut mené tambour battant, malgré l'ordre du jour très chargé, par le nouveau président, M. Jacques Dreier. Bravo ! 80 participants dans la grande salle de la Porte de la Suisse aux cimaises de laquelle étaient accrochés les dessins de qualité de 20 participants de la SPSAS concourant au Prix de dessin Silvagni. Présentés par M. H. Rouyer, ce fut la note artistique appréciée par chacun de cette société parisienne.

Le président salua les différentes personnalités : M. François de Ziegler, ambassadeur, M. Marcel Ney, directeur du S.S.E., M. Claude Borel, délégué du DFAE, MM. Jean Jacot et Marcel Gehrig, présidents d'honneur de l'USF, plusieurs consuls de Suisse en France MM. Jacques Auderset de Radio Suisse International et M. Peter Walther du Tages Anzeiger, de Zurich et, naturellement, de nombreux présidents de sociétés suisses... M. F. de Ziegler fit part du plaisir qu'il avait une fois de plus à suivre le déroulement d'un ordre du jour riche : *problèmes permanents et nouveaux, le Suisse de France doit défendre son identité mais aussi s'adapter aux conditions nouvelles, les systèmes de sécurité sociale en France et en Suisse ne s'identifiant pas, les modifications des dispositions sur la nationalité créant de réels problèmes*, etc. M. Ney, se déclara heureux de remplacer le président Hofer de la CSE, en mission à Berlin pour assister au Congrès des Suisses d'Allemagne fêtant le 125^e anniversaire de la S.H.B. de cette ville. Respectant l'ordre du jour, les points suivants furent exposés et discutés :

Vérification du quorum. 64 pouvoirs. L'assemblée put donc délibérer. Approbation de l'ordre du jour, suivi du procès verbal de la réunion du 4 mai 1985 à Gex.

Rapport du président

M. J. Dreier prononça des paroles de bienvenue, et des remerciements à qui de droit, soulignant qu'il avait condensé cette réunion de travail donnant toutefois « la possibilité de traiter, d'étudier les questions à l'ordre du jour ainsi que les imprévus. Si chacun d'entre nous sera net et précis dans ses interventions, je suis persuadé que nous ferons dans le temps impartir un bon travail ». Ce qui fut fait et respecté.

C'est la 1^{ère} fois que j'ai l'honneur de présider un Congrès de l'Union des Suisses de France. Elu l'année dernière à Gex, je me suis attaché avec beaucoup de conviction à cette tâche, mais, je vous le concède, il n'est pas facile de succéder à Monsieur Jacot.

Selon les nouveaux statuts, le Comité constitué par l'ensemble des délégués et suppléants à la CSE ainsi que du Secrétaire/trésorier, s'est réuni :

- le 22 août 1985 à Interlaken, la veille du Congrès des Suisses de l'étranger —
- le 14 mars 1986 à Berne, la veille de la réunion de la CSE —
- ce jour à Paris.

Un point important traité au cours de ces réunions : l'examen et la forme de nos interventions à la Commission. Et je suis persuadé que cette coordination nous donne un impact précis d'une part auprès de nos collègues de la Commission, et d'autre part auprès du Bureau.

Autre sujet traité : la préparation de notre congrès annuel. Je ne parle pas des questions cotisations, budget, etc., qui sont traitées avec tout le soin nécessaire.

Le bureau s'est réuni chaque fois que je l'ai jugé opportun. En particulier, avec notre secrétaire/trésorier Pierre Bée, nous avons réglé l'organisation de l'actuel Congrès.

J'ai été invité à maintes manifestations de nos groupements et malheureusement je n'ai pu répondre à chacune d'entre elles. Il y a déjà une question de date. Mais aussi il faut reconnaître que mon domicile de Delle à la frontière franco-suisse est loin d'être centré dans l'hexagone et que les distances peuvent être grandes pour aller rendre visite aux associations de Bretagne ou du Midi. Mais néanmoins, je m'efforcerai de faire le mieux possible...

... Nous devons dans le futur penser à notre avenir, à l'avenir de nos sociétés ; à l'avenir de notre union, à nos effectifs, à nos activités respectives.

Souvent l'on entend dire autour de soi : « nos sociétés vieillissent », « il n'y a pas de jeunes » ou encore je suis président depuis X années, je ne peux pas partir car personne ne prendra ma succession.

Un certain recrutement avec rajeunissement peut être envisagé avec les nouvelles dispositions sur la nationalité des enfants de mères suisses. Il est nécessaire d'élargir nos bases, de réunir nos effectifs, d'adapter nos activités aux situations d'aujourd'hui.

Existe-t-il dans les conditions d'aujourd'hui un intérêt à l'existence de nos groupements, sociétés ou associations ? La question peut être posée. Elle doit être posée.

Ces questions, je souhaite les soulever et les traiter dans le cadre de notre Comité et ensuite avec vous tous ».

Suivirent les rapports du trésorier, présentant le budget 1986, celui des Commissaires aux comptes. Approuvés.

Rapport sur les travaux 1985/1986 de la Commission des Suisses de l'étranger

Rapporteur M. Alphonse Waeber, de la Société suisse de Côte d'Or. Ce dernier présente les problèmes qui furent étudiés au sein de la CSE depuis le dernier Congrès de l'USF. Celui des Suisses rapatriés d'Algérie, du Congo. Droit de cité. Naturalisation entraînant une modification de la loi. Acquisition et perte de la nationalité. Droits politiques. Vote par correspondance, aide fédérale aux écoles suisses de l'étranger.

Il a été décidé de nommer au sein de cette Commission des groupes de travail afin de mieux cerner les problèmes. 2 Suisses de France en font partie : MM. J. Bridel et M. J. Dreier, étant donné l'importance de notre délégation qui comprend 14 membres.

Compte-rendu des travaux du Comité du Fonds de Solidarité (FS) par M. J. Jacot

« Malgré la diminution des sociétaires, le FS se porte bien.

La politique de recrutement mise sur pied - avec en particulier création d'un réseau de correspondants locaux du Fonds - a porté certes quelques fruits, mais se révèle néanmoins insuffisante pour compenser simplement les départs inévitables, dus en particulier aux décès et aux mises à la retraite.

Un gros effort soutenu doit donc être poursuivi avec le concours et l'appui de toutes les bonnes volontés.

Assurance-Maladie

La situation des Suisses résidant à l'étranger et en particulier en France se révèle très difficile, lors de leur retour éventuel en Suisse, retour souhaité par un grand nombre d'entre eux.

Les difficultés résultant du fait que la France notamment connaît la Sécurité Sociale régime obligatoire étatique de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, alors que les Suisses ont refusé tout régime obligatoire - sauf rares exceptions pour certains cantons et surtout certaines catégories d'assurés - qu'elle ne connaît ainsi aucun régime généralisé, d'où une liberté totale ou presque.

Malgré une certaine convention passée entre la France et la Suisse - très valable en matière de retraites notamment - le remboursement des frais médicaux... etc. n'est pas résolu à la satisfaction des Suisses rentrant au pays, empêchant en fait certains d'entre eux de revenir finir leurs jours chez eux.

C'est pourquoi le Fonds de Solidarité a eu l'occasion de rechercher une solution plus acceptable. Je puis vous indiquer aujourd'hui qu'un contrat est en cours d'étude - déjà assez poussée.

Ce contrat « collectif » serait souscrit par le Fonds au profit de ses sociétaires à l'étranger ».

(Donc, affaire à suivre, présentant une lueur d'espoir pour ceux qui, actuellement, souhaitent rentrer en Suisse, ne peuvent le faire pour cette raison. Réd.)

M. Olivier Martin, de la Société Suisse du Pays de Gex, tint à souligner en particulier le délicat problème des 5000 frontaliers, problème qu'il ne faudrait pas oublier !

Présentation des candidats à l'élection des délégués et suppléants à la Commission des Suisses de l'étranger.

Titulaires : MM. Jean Alber, Jacques Dreyer, Jean Jacot, Marcel Gehrig, Pierre Jonneret, Jacques Lambelet du Gay et Armsnd Ryniker.

Membres suppléants : MM. Jean Bridel, Jean-Marie Borloz (nouveau) Madame Claude Canova (nouvelle), Olivier Martin, J.-L. Perrin, Alphonse Waeber et Jean-Jacques Waser.

Mandats renouvelés à l'unanimité.

AVS/AI Intervenant M. M. Ney

Problème toujours de brûlante actualité. Il souligne que l'AVS/AI facultative pour les Suisses de l'étranger est en déficit de 240 millions de francs suisses. Il confirme que la révision de l'AI est en cours et qu'elle viendra probablement devant le Conseil national pendant la session de juin. M. Borel, du DFAE, confirme cette nouvelle tout en soulignant que pour la 10^e révision de l'AVS il faudra attendre 1988. Il apporte le salut du ministre Max Leppert qui, pour raison de santé, ne peut plus effectuer de voyages à l'étranger.

Il est question des difficultés de transfert du nouveau mode de paiement des cotisations pour l'AVS par la poste. Une motion émanant aussi bien de la conférence des consuls qui a précédé le Congrès que de l'assemblée sera envoyée à la Caisse Suisse de Compensation à Genève pour revenir à l'ancienne formule (paiement par chèque). (Nous vous tiendrons au courant en temps utile. Réd.) M. F. de Ziegler appuie cette motion.

Droits politiques

Eternel problème. Ceux qui se sont inscrits auprès des consulats pour pouvoir voter ne sont hélas pas nombreux. 10.300 pour le monde entier à fin mars alors que nous sommes environ 350.000 Suisses de l'étranger. Pour faire avancer cette cause, il faudrait d'abord qu'il y ait une inscription massive auprès de nos consulats. (Suisses de France, manifestez-vous.

Pour obtenir gain de cause, il faut d'abord prouver son intérêt en s'inscrivant. Réd.) La question droit de vote par correspondance pose quantité de problèmes, notamment celui de la réciprocité concernant les étrangers établis en Suisse.

Assurances sociales - Action nationalité

Sujets qui suscitent plusieurs interventions. Il faut s'armer de patience notamment pour ceux qui souhaitent réintégrer leur nationalité suisse. Avis aux intéressés.

Révision du règlement de la Commission des Suisses de l'étranger. Brève intervention de M. J. Bridel qui souligne que la CSE est tombée un peu en léthargie. Des groupes de travail ont été constitués pour lui redonner une vitalité propre et réorganiser son fonctionnement afin qu'elle soit véritablement le Conseil supérieur des Suisses de l'étranger et qu'en Suisse on tienne enfin compte des nombreux problèmes et difficultés concernant les SE.

Congrès des SE à Morges

Thème consacré aux jeunes et au sport. Nous aurons le plaisir d'y saluer le conseiller fédéral M. Pascal Delamuraz. Le dimanche sera réservé à la visite du Château de Penthes dont le conservateur J. R. Bory nous fera les honneurs. M. Ney rappelle qu'en 1991, la Suisse fêtera son 700^e anniversaire et l'Organisation des Suisses de l'étranger son 75^e anniversaire. En cette circonstance, on souhaite acheter un terrain près du lac d'Uri qui soit un lieu permanent de rencontres des SE.

Congrès de l'USF 1987

Invités par la Société Suisse de Dijon, nous aurons le plaisir de nous réunir dans cette belle région.

Divers

M. J.-L. Borloz ayant souhaité prendre la parole concernant les jeunes fit un rapport très détaillé sur la situation actuelle. Vu son intérêt et par manque de place nous le publierons seulement dans notre prochain n° (juillet-août), créant ainsi une nouvelle rubrique dans le Messenger Suisse : « Place aux jeunes ». M. Borel rappela que la Commission de coordination disposait de nombreux films pouvant être mis à la disposition des sociétés, que des améliorations concernant la publication trimestrielle que vous recevez tous allaient être faites.

Madame Françoise Jost, dynamique animatrice du Club Suisse de Strasbourg souhaite que l'on augmente les camps de vacances (ils ont été doublés cette année) des SE creuset où les jeunes prennent conscience de leur identité nationale et M. Gehrig, président de la FSSP de Marseille souhaite que l'Almanach Pestalozzi soit à nouveau publié en français.

Congrès clos à 13 heures tapant comme l'avait souhaité le président J. Dreier. Après un déjeuner collectif, visite intéressante du Centre culturel suisse de Poussepain dont le directeur, M. O. Ceresa nous fit les honneurs et réception par beau temps en notre belle ambassade donnée par M. et Mme François de Ziegler en l'honneur des congressistes.

Nelly Silvagni-Schenk

Abbreviations :

SE (Suisses de l'étranger) — SPSAS (Société des peintres et sculpteurs suisses de Paris) — DFAE (Département fédéral des affaires étrangères)

USF (Union des Suisses de France) — CSE (Commission des Suisses de l'étranger) — SSE (Secrétariat des Suisses de l'étranger).

(Paris, 24 mai 1986)

La Suisse à Paris : *Rendez-vous gastronomiques*



**EXIGEZ DE VOTRE
AGENCE DE
VOYAGES LE
MEILLEUR SERVICE!**

Pour tous vos déplacements :

Tourisme, voyages d'affaires,
séminaires, congrès, etc...

votre agence de voyages

KUONI

met à votre disposition :

**Des conseillers-voyages
confirmés :**

Ils connaissent toutes les destinations et vous
feront bénéficier de leur précieuse
expérience

**Des équipements
informatiques de
réservation :**

Plus d'attente... confirmation immédiate,
pour vos demandes de réservations : train,
avion, hôtels, voitures sans chauffeur, etc.

**Une implantation
internationale :**

Avec plus de 120 bureaux sur les
5 continents, KUONI vous assure du
meilleur accueil dans le monde entier.



LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE

RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS :

PARIS MALESHERBES :
33, Bd Malesherbes
75008 Paris
Tél: 42.65.29.09

PARIS OPÉRA :
12, Bd des Capucines
75009 Paris
Tél: 47.42.83.14

Lic. 46

CB

**RESTAURANT
L'ENTRECOTE
CAFÉ DE PARIS**

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ **42.36.10.27**

Fermé le Dimanche et Samedi soir

PLACE DE LA BOURSE

5 restaurants sous un même toit

MÖVENPICK

Qualité Suisse

Accueil Suisse

Vins Suisses

12, Bd de la Madeleine - 9^e

Tél. : 47.42.47.93



**Imprimerie
Tschumi-Taupin**

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ
SUISSE



64.39.37.07

24, rue de Dammarie - 77000 Melun



MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

DANS TOUTE LA FRANCE

S.A.R.L.

— CONSTRUCTION DE CAVEAU

— MONUMENTS-FUNÉRAIRES

— TRANSPORT DE CORPS

6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux

Tél. : 46.45.14.07

28, Rue St Roch - 78350 Jouy-en-Josas

Tél. : 30.24.90.60